

année 1770. / et 1778 coupur

LE présent Registre, contenant *Dix*
feuilles, cottes & paraphés par premier & dernier, par
Nous Marie-Louis-François Marquet, Chevalier, Seigneur
de la Noue, Conseiller au Roy, Président & Lieutenant-Ge-
néral aux Baillage & Siège-Présidial de Meaux, pour servir
à enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures
de la Paroisse d'*Notre-Dame*
pendant l'Année mil sept cent *soixante-dix*
& six semaines au plus tard après l'expiration de ladite An-
née, être l'un des deux Registres, signé conformément à
la Déclaration du Roi; du 9 Avril 1736, & certifié vé-
ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou en-
voyé surement au Greffe dudit Baillage, sous peine contre
ledit Sieur Curé de dix livres d'aumône, & de faïste de son
Temporel; & contre les Marguilliers de dix livres d'amende;
le tout, suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordon-
nances. Fait à Meaux, en notre Hôtel, le *premier*
Décembre mil sept cent *soixante-neuf*

M. Marquet

L'an mil sept cent sixante dix le vingt troisième jour
de Janvier le mariage de madame Catherine Françoise nee de la Roche
marriage de hildesort Diet et de amede courrette a été
baptisé par moy prêtre curé onsigne de parois francois
barbaut qui a signé La marionne marié catherine Diet
qui a déclaré ne sçavoir signer de ce interpellé selon
l'usage de la paroisse de Montsauron et de la paroisse de
la Roche.

approuver la valeur. **Coquart** curé de trillardon

Coquart curé de trillardon

L'an mil sept cent sixante dix le dixième jour de Janvier
par moy curé onsigne a été célébré dans le curat de
cette paroisse le mariage de madame Blanche de la Roche
et de monsieur Jacques de la Roche de la Roche
mariage de hildesort Diet et de amede courrette
a été célébré par moy prêtre curé onsigne de parois francois
barbaut qui a signé La marionne marié catherine Diet
qui a déclaré ne sçavoir signer de ce interpellé selon
l'usage de la paroisse de Montsauron et de la paroisse de
la Roche.

Durauloy curé de trillardon

Coquart curé de trillardon

L'an mil sept cent sixante dix le dixième jour de Janvier
par moy curé onsigne a été célébré dans le curat de
cette paroisse le mariage de madame Blanche de la Roche
et de monsieur Jacques de la Roche de la Roche
mariage de hildesort Diet et de amede courrette
a été célébré par moy prêtre curé onsigne de parois francois
barbaut qui a signé La marionne marié catherine Diet
qui a déclaré ne sçavoir signer de ce interpellé selon
l'usage de la paroisse de Montsauron et de la paroisse de
la Roche.



L'an mil sept cent sixante dix le dixième jour de Janvier
par moy curé onsigne a été célébré dans le curat de
cette paroisse le mariage de madame Blanche de la Roche
et de monsieur Jacques de la Roche de la Roche
mariage de hildesort Diet et de amede courrette
a été célébré par moy prêtre curé onsigne de parois francois
barbaut qui a signé La marionne marié catherine Diet
qui a déclaré ne sçavoir signer de ce interpellé selon
l'usage de la paroisse de Montsauron et de la paroisse de
la Roche.

De Jabbines suivant le Certificat
 De marie desnoisard Curé de lad
 paroisse deposed au greffe de l'officialité
 Demeur le jour d'au Regimaciet
 Les financiers adre & en ville vi
 L'opinion demarie je l'avois
 prete Curé de cette en cela en cette
 Eglise Le mutuel Couventement
 qu'ils ont donne par parole de presant
 mariage et nous a donne la benedictio
 Nuptial Copromer de marie Crocard mere
 d'elljour qui a declare ne avoir euz
 plus certainze frere d'elljour son boulingre
 Jean Charles Crocard pere d'elljour
 Jean Bijot pere d'elljour ^{francisco} nicolas xubi
 oncle d'elljour Jean Bijot et Pierre Bertrand
 frere et beau frere et autre parant ont
 tous signe Nicolas Boulingre
 Marie Jeanne Bijot Roch Boulingre Bijot
 Henry Boulingre Nortrand ^{francisco}
 Bijot ^{francisco} Berquist ^{francisco}
 Jean chard d'urand ^{francisco} ^{francisco} ^{francisco}
 Coquart curé
 et tillardou

L'an mil sept cent soixante dix le neuvieme jour
 de may a été baptisé par moy ^{francisco} prestre curé de lad
 marie francoise nee d'aucaud du legitime mariage
 de Jean baptiste bijot fermier en cette paroisse et de marie charlote
 bonhomme sa mere Le perein niccol bonhomme
 La marie marie francoise bijot qui ont signe avec nous le
 present acte. Michel Bonhomme marie francoise Bijot
 Coquart curé

L'an mil sept cent soixante dix le vingt et uniesme jour de may
 michel du bois decede d'oir marie de bacciens de penitence et
 de chere en tier a été inhume dans le cimetièze de cette paroisse par
 moy curé de ladigne en presence de toutsant turpin La boucau au
 pigeonier paroisse de moutfort en brie et de Jean francois helaine
 et de jacques querein Les recus nationaux lesquel ont signe excepte
 le dit querein qui a declare ne savoir signer de ce interpellé
 selon l'ordonnance.

Turpin Jean francois a la raud a l'ame
 Coquart curé

L'an mil sept cent soixante dix le vingt neuvieme jour de may
 andrie bernard nee d'aucaud du legitime mariage de M. Des
 Jerome boquet recuseur de la terre et Seigneurie de tillardou et
 de dame marie bonhomme sa mere de cette paroisse
 a été baptisé par moy curé de ladigne Le perein bernard boquet

laboureur demeurant a isles les villoy La mariee Louise
ceele maitel fermiere demourant au dit isle qui ont signé
avec nous le present acte.

Bernard Baquet Louis Cecile Coquart curé de tullebarouy

L'an mil sept cent sixante dix le troisième jour d'avril Jean
bijot agé de quatrevingt deux ans environ de ce de trois apres avoir
été muni des sacrements de l'eglise acte mbrans dans le cimetiere
de cette paroisse par moy curé sousigné en presence de Jean bijot
son fils laboureur en cette paroisse de Jean baptiste bijot son petit
fils aussi laboureur de pierre bertrand maitre en chirurgie de cette
paroisse et de nicolas boulingre fermier a jabline qui ont signé
avec nous ce present acte.

Wilhelm Bijot & Jijot

Nicolas Boulingre
Coquart curé

L'an mil sept cent sixante dix le dix huitième jour d'avril rose
baptiste neechier de legitime mariage de martin marotte
marouvier en cette paroisse et de marie anne bourette sa femme
et mere a été baptisé par moy curé sousigné le perein
jean baptiste marotte marouvier la mariee rose jaunet
de la paroisse de thieux de ce diocèse qui ont déclaré ne
sçavoir signer de ce interpellés.

Durauoy
Coquart curé

L'an mil sept cent sixante dix le vingt quatre avril, apres
la publication des bans de futur mariage entre Jacques
Deliquy agé de vingt trois ans et Marie Catherine
Ducey femme de l'ancien curé de cette paroisse
nommé de ce diocèse et Marie Margdelaine
carré agée d'environ quarante sept ans venue d'au delà de la mer de cette
paroisse faite par trois dimanches et fête de carême laquinte le dix sept
et le vingt deux avril dans cette eglise suivant le certificat espedé
au greff de l'officialité de neaux le vingt trois du present mois Les
francillies celebrés les veilles en la permission de maroi je sousigné
pasteur curé de cette paroisse ay receu en cette eglise le mutuel
consentement des parties qui ont domé par parler de present
en dit mariage et leurs ay domé la benediction nuptiale en
presence de Charles Vernier marchand bacher onctie paroisse et
de Nicolas cochois marouvier demourant a isquely tous deux amis
de l'epouse qui ont signé de Charles veron curé de l'epouse et de
Jean baptiste rasse aussi curé de l'epouse qui ont signé avec nous
le present acte l'epouse et l'epouse ayant déclaré ne sçavoir signer
de ce interpellés selon l'ordonnance.

Charles Vernier Charles veron
Nicolas Cochois & Jasse

Coquart curé de tullebarouy

L'an mil sept cent sixante dix le onzième jour de may
marguerite pore agée d'environ sixante quinze ans de ce de trois
apres avoir été muni de l'extreme onction de ce de

piere murice en son vivant clerc de la paroisse de fécamp a
été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moy prestre
curé sous signé en présence de pierre murice ^{curé} ~~curé~~
paroisial de fécamp qui a signé de Louis maurice et de
pierre saint les gaudres qui ont déclaré ne s'avois signé
de ce interpellé. *Esquiflet Curé*

Dusaudoys Curé Coquart curé de trulbardou

L'an mil sept cent sixante dix le treizième jour de may marie
angelique victoire rASSE agée de sept mois et demie fille de jean
baptiste rASSE charon curé de cette paroisse et de marguerite lafosse les
pere et mere a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse
par moy curé sousigné en présence de son pere qui a signé
avec nous le present acte. *Esquiflet Curé*

Dusaudoys Curé Coquart curé de trulbardou

L'an mil sept cent sixante dix le vingt huitième jour de may
marie francoise bijot de ce sexe âgée d'environ deux mois
et demie fille de jean baptiste bijot laboureur de cette paroisse
et de marie charlotte les hommes les pere et mere a été inhumé
dans le cimetière de cette paroisse par moy curé sousigné en
présence de jean baptiste fécamp clerc paroisial

qui a signé avec moy ce present acte. *Dusaudoys Curé*

Coquart curé de trulbardou

L'an mil sept cent sixante dix le cinquiesme jour de juin marie genevieve
justine née d'hier du legitime mariage d'Elie Leguin manoeuvrier en
cette paroisse et de marie anne le prestre les pere et mere a été
baptisée par moy curé sousigné le paron jean thomas sermelle
la marie marie genevieve le prestre qui ont signé avec nous le
present acte. *Esquiflet Curé*

Coquart curé de trulbardou

L'an mil sept cent sixante dix le neuvième jour de juillet par moy
prestre curé sousigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse
le camp d'andrie bernard bocquet de ce sexe d'hier agé d'environ trois mois
fils de M^r. Denis Jerome bocquet receveur d'un terre de trulbardou
et de marie louise roche les pere et mere en présence de Jean
baptiste le riche bedeau de cette paroisse et de Jean baptiste francois
du hautoy clerc paroisial qui ont signé.

Le Riche *Dusaudoys Curé* Coquart curé de trulbardou

L'an mil sept cent sixante dix le 27^e Esquiflet Curé
anastades mi avant hier du legitime mariage de jorge
Léon Esquier de cette paroisse de marie Genevieve, constante
ville, a été baptisé par moy prestre curé de charmentra

Sousigné et Doyen rural de la paroisse de la paroisse de
saint nicolas de monsieur le Curé de cette paroisse de la
paroisse de saint nicolas, François Thibaut oncle maternel de l'infant
la marianne marijante les fossés tant par son mari de
l'infant. le parain a signé et la marianne a deland'ou
d'arvins signé par son de charmes et de

Raphaël François Giffart

L'an mil sept cent soixante dix le troisième jour d'août par moy
curé sousigné acte inhumé dans la cimetiére de cette paroisse le corps
de Luc pierre, decédé hier, âgé de quinze ans un mois et demi, fils de parain
dominique vincenti carbone ancien chirurgien major de France et de
marie rose de requiera. Le pere et mere de ce corps sont natus et nati
parois de S. Nicolas des champs a paris, lequel on a enterré de côté
de la marie genévieve maritié femme de pierre serpillier, paroisse
en presence de Jean Baptiste Jeancois de l'autor de ce parain a signé
avec nous.

Durancourt

Coquant curé de tartarou

L'an mil sept cent soixante dix le vingt troisième jour d'août
a été baptisé par moy curé sousigné marie genévieve au bras
née d'ant hier du legitime mariage de Jean pierre curtié
padosmes en cette paroisse et de marie Nicole Du hutoy espere
et mere. Le parain Jean Baptiste le riche Bedeau de cette
paroisse. La marianne marie anne Durial qui ont signé

avec nous le present acte

Le Sieur - nari camella

Coquant curé de tartarou

L'an mil sept cent soixante dix le vingt huit aoust le
corps de - mme Claude Alce Louis festes âgé de quatre mois
fils de Jean et quisson Sieur Messire Louis Maria Joseph folies
Comte de la Courte Morchole de Camp premier sous lieutenant de
Chevaliers de la Cour de la Cour de vidame de Meaux Seigneur
de Tartarou Chantilly et de Basseville, et de haute et
puissante Dame Dame Jacqueline Eleonore Recluse Baron
de Digne, decédé le vingt trois de ce mois en la paroisse de
frumes au diocèse de rouen, a été exhumé par permission
de M. l'abbé authentique Vicair general de ce diocèse de l'abbé
Dud. frumes ou il avoit été inhumé le vingt quatre dud. mois
se a été porté au presbytère par messire Augustin
Dulivost Curé dud. frumes et inhumé dans le chape de cette
Eglise par moy Curé de cette paroisse sousigné, en presence
de Messire Mathieu de Recluse Vicair general de ce diocèse
d'auxerre, de M. de Vain Docteur Bourgeois de paris, et du
Surd. Curé de frumes qui ont signé. De Recluse

Docteur

Dulivost

Dulivost curé de frumes

Coquant curé de tartarou

L'an mil sept cent sixante dix le trentième jour
d'août a été baptisé par moy prêtre curé Soussigné
charles franco né d'hier du légitime mariage d'apollon
pignat maréchal en cette paroisse et de Marie Louise
Léonore ses pere et mere. Le parrain Claude charle
Dubouché qui a signé La maraine Louise Leguin
qui a déclaré ne s'avisoir signer avec interpellé. f.
Dubouché et
Cognart curé de tritbardou

L'an mil sept cent sixante dix le deuxième jour de
septembre a été baptisé par moy curé Soussigné marie
marquente née d'aujourd'hui du légitime mariage de
jean francois Souche marchand en cette paroisse et de marie
marquente boule sa pere et mere. Le parrain Jacques
philippe Dormiel qui a signé avec nous la maraine
marie francoise nautier qui a déclaré ne s'avisoir signer
de ce interpellée. J. Bonville

L'an mil sept cent sixante dix le cinquième jour de
septembre a été baptisée par moy curé Soussigné geneviève
Louise honoré née d'hier du légitime mariage de
jean René Lepretre menuisier en cette paroisse et de
marie francoise d'asse ses pere et mere. Le parrain

Louis Thomas Vernaille La maraine marie geneviève J. J.
Elisa both s'avisoir qu'on a signé avec nous le present acte. f.
Vernilles et
Marie geneviève et Elizabeth
veron
Cognart curé de tritbardou

L'an mil sept cent sixante dix le septième jour de
septembre a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par
moy curé Soussigné le corps de francois Louis Decade d'hier âgé
de quinze ans deux mois chez marie anne bovette la nourrice, fils de
francois Logagneur bourgeois de paris et de marie francoise Dubouché
sa pere et mere rue et paroisse de St. Paul de la ville de paris
en présence de jean baptiste francois du sautoy cbe de paroisial
qui a signé avec nous le present acte. f.
Du sautoy

L'an mil sept cent sixante dix le huitième jour de
septembre a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moy curé Soussigné
le corps de jean Louis Decade d'hier chez marie nival femme de pierre
papillon la nourrice, fils de jean etienne courtaille bourgeois de paris
et de miela Delignot sa mere St. Laurent paroisse de St. Nicolas des
champs de la ville de paris en présence de jean baptiste francois
du sautoy cbe de paroisial qui a signé avec nous le present acte. f.
Du sautoy

Cognart curé de tritbardou

L'an mil sept cent soixante dix le vingt et un de septembre
acte baptême par moy curé Soussigné Marie celine nee d'hier
du legitime mariage de pierre Bertrand chirurgien en cette
paroisse et de Marie Genevieve Bijot. Les pere et mere Le pere
Nicolas Boulingre laboureur demourant a Jaboline Les marieur
Marie charlotte bonhomme femme de Jean baptiste Bijot
laboureur en cette paroisse qui ont signé avec nous le present acte. //

Nicolas Boulingre marié charlotte bonhomme

Coquart curé de trilbardou

L'an mil sept cent soixante dix le quatrième jour d'octobre acte
baptême par moy curé Soussigné pierre francois ne d'hier du legitime
mariage de Nicolas Lacour bourgeois en cette paroisse et de Marguerite
antoinette joly Les pere et mere Le pere Nicolas francois joly
qui a signé La marieime Louise Simone constant nee
qui a déclaré ne le savoir signer de ce m'empêcher. //

Coquart curé de trilbardou

L'an mil sept cent soixante dix le sixième octobre a été nommé
dans le cimetière de cette paroisse par moy curé Soussigné Marie
marguerite agée d'un mois fille de Jean francois foudou manoeuvrier
en cette paroisse et de Marie marguerite boule Les pere et mere
en presence de Jean baptiste francois du sacre cloire paroisial et
de Jean baptiste le riche bedeau de cette paroisse qui ont signé
avec nous le present acte. //

Le Riche Durruoy // Coquart curé de trilbardou

L'an mil sept cent soixante dix le vingt deux d'octobre // 111
acte inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moy curé
Soussigné le corps de Marie de laune decede d'hier a pres avoir
été marié des sacrements de leyde son agée d'environ soixante
et quinze ans femme de Jean papillien manoeuvrier dans cette
paroisse en presence de Jean papillien et de pierre papillien
Les fils qui ont déclaré ne le savoir signer de Jean baptiste
francois du sacre cloire paroisial et de Jean baptiste le riche
bedeau de cette paroisse qui ont signé. //

oppreur la tuteur Le Riche Durruoy //

Coquart curé de trilbardou

L'an mil sept cent soixante dix le vingt huit octobre acte
baptême par moy curé Soussigné Simon ne d'hier du legitime
mariage de Jean baptiste le pretre manoeuvrier en cette paroisse
et de Marguerite curé Les pere et mere Le pere antoine
chalopin La marieime Marie Genevieve le pretre qui ont signé. //

Coquart curé de trilbardou

L'an Mil sept cent soixante dix le deux novembre
après la publication des bans de futur mariage
Entre Clemm gauuche arge de vingt trois ans
fils mineur des de fume Clemm gauuche vison yvescheu

de jussion, eue de francoise Duqu' sergent en mere
de cette paroisse d'une part, et Marie Magdelaine Damonard
aue de Yng. au fance filles mineurs de ce fance suons
Damonardles Vivant vigneron demourant a quincy, et de de fance
Marie Jeanne gaudin ser jere eue de cette memo
paroisse d'autre part, fance par dimanche es fance
fance le Vingt huit octobre le premier et quata d'octobre
de novembre dans cette Eglise l'iuuant le Pontificat de messire
Geny coquart de pose au greffe de son officialite, demourant
le dix de juyne mois fance de Marie, Va la permission
de Marie, les fance de Celestin la villa, Je souviq
potes eue de cette paroisse, au lieu en cette Eglise
le mutuel consentement qu'ils ont donne par parole
de jussion auec Marie de ce lieu au derui labourement
Nuptial de jussion de Louis grognard manouier
demourant a Chau conin parain de lepoix qua ligne de
claud gausset fance de lepoix qui a declare ne s'avoit signe,
et de pierre marnois fance de lepoix et martine herdin
tous deux vigneron demourant a quincy, lesquels ont tous ligne
accepte le poix qui a de declare s'avoit signe.
Clément gausset — Coui grognard
M. fance de Marie

Coquart cure de trilbardou

1660
L'an mil Sept cent sixante dix le d'octobre de novembre a
ete inhume dans le cimetiere de cette paroisse par moy cure de trilbardou
Le cap d'antoin rommeat de ce de d'aujourd'uy apres avoir et e mari
des sacrement d'ax trois oucton age de vint six ou sept et quatre ans
ou probance de pierre philippe aube, la bourgeois en cette paroisse
Son cousin son de german et de Jean leugeon maron
en cette paroisse qui ont signe.

Le curé de trilbardou
Coquart cure de trilbardou

107

Le Préfet de la Seine
par son procureur général
alla suite, puis le
aux sautoy et les
suffisamment à l'usage de
de la paroisse de Saint-Martin



Quelques heures après au jour
de nos en notre hôtel le même procureur général
épouse de...

Mary Anne de Rostand

Le nuit sept cent Sixante dix le huitième de décembre
a été célébrée dans le cinquième de cette paroisse par moy
curé Souffigné avec Therèse de ce de chez Charmeroye
naitier femme d'Antoine Vigard, la nourrice, age de son
huit mois, fille de Jean Baptiste Gelle et d'Anne de
la forest maréchal demeurant rue de perignoux paroisse
saint nicolas des champs de paris, son père et mère en
presence de Jean Baptiste Francois d'Autoy clerc paroissial
et de Jean Baptiste Le Riche bedon de cette paroisse qui
ont signé: !

Durauoy & Le Riche
Coquant curé de Saint-Barthélemy

Le nuit sept cent Sixante dix le vingt troisième jour
de décembre a été baptisé par moy curé Souffigné nommée
michel née d'hot du legitime mariage de Paul Barbeau

manoirs en cette paroisse et de marie catharine Dubautoy
les pere et mere le premier Michel Bonhomme qui a signé
la marie marie Louise Leguin qui a déclaré ne sçavoir
signer de ce interpellés.

Signé Michel Bonhomme Coquart curé de trébutendon

L'an mil sept cent soixante dix le trentième jour de decembre
a été inhumé dans la église de cette paroisse par moy curé
Luzigne marie magdelaine femme de cedec d'hois apres avoir
été munie des sacrements de penitence et de l'extreme onction
agée de quarante deux ans environ en presence de Jean
Jean cordeur son chartrier en cette paroisse de antoine ferdinand
aussi chartrier en cette paroisse le dernier a signé le premier
a déclaré ne sçavoir signer de ce interpellés

Au Colne de Durcin Coquart curé de trébutendon

1770

1770

Le soussigné greffier en chef du bailliage et siège
presidial de Meaux procureur que M. Leguin
notaire curé de la paroisse de Lullendon à Ligny
aujourd'hui au greffe desdits lieux, l'un des deux
registres de Baptêmes, Mariages et Sepultures, faits
en ladite paroisse en l'année 1770

Fait à Meaux le premier Janvier 1771

[Signature]

Mairie de Trébutendon